

# CQP Dispensation de Matériel Médical à l'Officine

Cette formation permettra de vous spécialiser dans le domaine des dispositifs médicaux et du matériel médical, pour une prise en charge optimale du patient à domicile.

**L'ACPPAV vous accueille**  
*dans un cadre moderne  
et dynamique*

- ▀ Salles multimédia
- ▀ Centres de documentation et de ressources
- ▀ Salles de travaux pratiques



- Une spécialisation officielle reconnue par une certification
- Une qualification reconnue par la branche professionnelle (CQP)
- Durée de la formation : 180 h sur 6 mois



Ensemble construisons et réalisons votre projet professionnel



**ACPPAV**  
Le Technoparc  
14 rue Gustave Eiffel  
78306 POISSY Cedex  
Tél. 01 39 22 10 60  
Fax. 01 39 22 10 50



**ACPPAV**  
Centre Hoche  
25 rue Hoche  
91260 JUVISY-sur-ORGE  
Tél. 01 69 21 92 16  
Fax. 01 69 21 07 60



## ► Le métier

Face au développement de l'hospitalisation à domicile et les soins s'y rapportant, l'arrivée de nouveaux dispositifs médicaux et protocoles liés à des technologies innovantes, le professionnel de santé doit acquérir des connaissances et compétences spécifiques dans la prise en charge à domicile.

Il devient ainsi un véritable spécialiste et répond aux besoins grandissants de sa patientèle.



## ► La Formation

### Objectifs :

- Développer des compétences sur les pathologies prises en charge dans le cadre du maintien et des soins à domicile, leurs traitements et les dispositifs/appareils indispensables à cette prise en charge
- Apporter au patient et soignant des conseils concernant la mise en place des matériels, l'entretien et le dépannage
- Maîtriser la réglementation et les modalités de prise en charge
- Analyser l'environnement, les besoins du patient et acquérir les outils/méthodes pour faciliter la vie de tous les jours

## ► Les modules de formation

- Module 1 : Connaissance de l'environnement professionnel, réglementaire et de l'approche tarifaire
- Module 2 : Les obligations professionnelles, règles de déontologie et de bonnes pratiques, la qualité et la matériovigilance
- Module 3 : Rappels physiopathologiques et thérapeutiques des principaux handicaps ou maladies ou situations de vie nécessitant le recours à du matériel médical ou des dispositifs médicaux
- Module 4 : Connaissances médico-techniques des matériels et dispositifs médicaux
- Module 5 : L'accompagnement, la relation d'aide et la communication adaptés à une personne malade ou en situation de handicap et à ses proches
- Module 6 : Communication professionnelle et dans le cadre d'un exercice interprofessionnel coordonné ou en réseaux pluridisciplinaires

## ► Conditions d'accès

Toute personne habilitée à la délivrance du médicament au public :

- Salarié en activité à l'officine
- Demandeurs d'emploi titulaire diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme de pharmacien

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contacter :

- l'ACPPAV de Poissy au 01 39 22 10 60

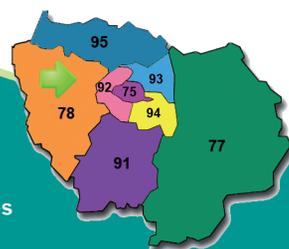
accueilpoissy@acppav.org

- l'ACPPAV de Juvisy au 01 69 21 92 16

accueiljuvisy@acppav.org

Coût de la formation : 3600 €. Possibilités de prise en charge. Nous consulter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap



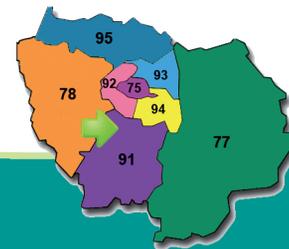
Accès au site de POISSY :

Stations RER : Poissy, Achères-Ville.

RER ligne A - Correspondance avec bus.

Stations Bus :

Lignes 54, 05, 16, A2.



Accès au site de JUVISY :

Station RER : Juvisy-sur-Orge.

A 16 minutes de la Gare d'Austerlitz,

A 20 minutes de la Gare de Lyon,

RER ligne C ou RER ligne D,

Sortir côté Condorcet.

<http://www.acppav.org>



Organisme de DPC

